

ENVIRONNEMENT

ACTUALITÉ DU DROIT PUBLIC, PRIVÉ ET PÉNAL DE L'ENVIRONNEMENT

N° 8-9 - AOÛT-SEPTEMBRE 2007

6^e ANNÉE - ISSN 1632-6067

SOUS LA DIRECTION DE :

Christian HUGLO
Jehan de MALAFOSSE

Repère 8

Alertes 49 à 54

Étude 10

Commentaires 151 à 168

Notamment ce mois-ci :

> REPÈRE

8 Le critère réglementaire

par Jehan de MALAFOSSE (p. 1)

> COMMENTAIRES

155 Autorisation

Contrôle de légalité du régime relatif aux piscicultures

par Pascal TROUILLY (p. 20)

159 Contentieux civil

Le droit de pré-occupation : un droit strictement encadré

par David GILLIG (p. 23)

167 Permis de construire

Contenu du dossier de demande de permis de construire

par Jean-Marc FÉVRIER (p. 29)

168 Obligation d'information

Précisions sur le champ d'application de l'article L. 514-20 du Code de l'environnement

par Mathilde BOUTONNET (p. 30)

Eau

10 Esquisse de méthodologie juridique de délimitation des zones inondables

Étude par Philippe BILLET, agrégé de droit public, professeur à la faculté de droit de Dijon - membre du centre de recherche et d'étude en droit et science politique (CREDESPO) et du groupe interdisciplinaire de droit de l'environnement (GIDE - Dijon) (p. 8)

La délimitation des zones soumises à un risque d'inondation connaît, en droit, diverses formes qui peuvent être déclinées selon les modalités de détermination des limites de la zone inondable. Ces limites peuvent être constatées, reposant sur la perception de l'existant ; elles peuvent être retrouvées, sur la base d'une recherche historique ou présumées, à partir d'une analyse scientifique prospective. Elles peuvent aussi être dupliquées, en se fondant sur des limites préexistantes et, enfin, inventées pour les besoins de la résolution d'un cas particulier.

Eau

49 Politique de l'eau : la France « au milieu du gué »

Focus de Philippe BILLET, agrégé de droit public, professeur à la faculté de droit de Dijon - membre du centre de recherche et d'étude en droit et science politique (CREDESPO) et du groupe interdisciplinaire de droit de l'environnement (GIDE - Dijon) (p. 2)

Sommaire

P. 1 Repère

I Le critère réglementaire des eaux closes n° 8

P. 2 Alertes

n° 49 à 54

P. 8 Étude

I Esquisse de méthodologie juridique de délimitation des zones inondables n° 10

Commentaires

P. 15 Associations

● Action en justice

Recevabilité de l'action civile d'une fédération départementale de chasseurs n° 151

P. 15 Déchets

● Décharges illégales : manquement d'État

La France a violé les dispositions de la directive n° 75/442/CEE du 15 juillet 1975 et de la directive n° 1999/31/CE du 26 avril 1999 en laissant subsister sur son territoire des décharges non autorisées n° 152

● Déchets verts

Incinération de déchets verts et troubles de voisinage n° 153

● Police des déchets

Compétence du maire en matière de déchets et responsabilité partagée n° 154

P. 20 Eau

● Autorisation

I Contrôle de légalité du régime relatif aux piscicultures n° 155

● À noter également n° 156

P. 21 Faune et flore

● Espèces protégées

La Finlande est condamnée par la Cour de justice des communautés européennes pour avoir autorisé la chasse au loup à titre préventif n° 157

P. 22 Installations classées

● Contentieux administratif

Recours administratif et interruption du délai de recours contentieux n° 158

● Contentieux civil

I Le droit de pré-occupation : un droit strictement encadré n° 159

● À noter également n° 160 et 161

P. 25 Réserves naturelles

● Extension

Légalité du décret portant extension de la réserve naturelle nationale de l'estuaire de la Seine n° 162

P. 26 Santé/Environnement

● Santé publique

Lutte contre le saturnisme n° 163

P. 27 Urbanisme

● Contentieux administratif

Première application des dispositions de l'article L. 600-1-1 du Code de l'urbanisme n° 164

Le contrôle du juge administratif sur l'intérêt d'une association à agir contre un permis de construire n° 165

● Permis de construire

Précisions sur le champ d'application de l'article L. 111-3 du Code rural n° 166

I Contenu du dossier de demande de permis de construire n° 167

P. 30 Vente immobilière

● Obligation d'information

I Précisions sur le champ d'application de l'article L. 514-20 du Code de l'environnement n° 168

La Rédaction attire l'attention plus particulière des lecteurs sur l'importance des articles dont le titre est précédé d'un filet

Index

Associations

Action en justice comm. 151

Climat

Changement climatique alerte 51

Déchets

Conseil « Environnement » alerte 53

Décharges illégales comm. 152

Déchets verts comm. 153

Directive déchets comm. 152

Police des déchets comm. 154

Eau

Autorisation comm. 155

Conseil « Environnement » alerte 53

Cours d'eau étude 10

Eaux destinées à la consommation

humaine alerte 50

Eaux libres et eaux closes repère 8

Inondation étude 10

Politique de l'eau alerte 49

Programme national de réduction des substances dangereuses dans l'eau comm. 156

Environnement

Grenelle de l'environnement alerte 54

Faune et Flore

Espèces protégées comm. 157

Installations classées

Contentieux comm. 158, 159

Établissements pyrotechniques comm. 161

Étude de dangers comm. 160

Réserves naturelles

Extension comm. 162

Santé

Lutte contre le saturnisme comm. 163

Santé et environnement

Mercurie métallique alerte 53

Secteur automobile

Émission de dioxyde de carbone alerte 52

Urbanisme

Contentieux administratif comm. 164, 165

Permis de construire comm. 166, 167

Vente immobilière

Obligation d'information comm. 168